

Synthèse de la programmation financière prévisionnelle 2022 - 2025 - ALIAD UNA

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20241014-CD2024_0081-DE

Objectifs stratégiques (mentionnés à l'article L.314-2-2 du CASF)	Objectifs opérationnels - actions	Montants prévisionnels			
		2022	2023	2024	2025
1 - Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités	Améliorer l'accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap	17 769	53 308	53 308	53 308
	Renforcer la coordination partenariale sur le territoire	14 703	12 946	0	12 946
	Soutenir l'obtention et l'exploitation du Label HANDEO	0	29 524	51 725	14 118
	Securiser la continuité des salaires par une gestion renouée des EPI et procédures	0	9 270	692	692
	TOTAL ANNUEL	32 472	105 048	105 725	81 064
2 - Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés	Harmoniser les pratiques en matière d'astreinte au sein des trois agences	26 865	77 611	77 611	77 611
	Mieux solvabiliser les interventions dimanches et jours fériés	0	70 612	0	0
	TOTAL ANNUEL	26 865	148 223	77 611	77 611
3 - Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire	Déployer une flotte de voitures de fonction hybrides	0	25 388	56 400	96 000
	Permettre une formation à l'éco-conduite	0	10 202	10 202	10 202
	Mieux prendre en compte les frais de déplacement dans un département rural à l'habitat isolé	14 000	42 000	42 000	42 000
	Expérimenter l'utilisation de véhicules sans permis	52 000	0	0	0
	Sécuriser les déplacements des salariés par l'acquisition de pneus adaptés aux conditions climatiques locales	0	48 000	40 000	48 000
TOTAL ANNUEL	66 000	125 590	148 602	196 202	
4 - Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées	Sensibiliser les salariés au repérage des aidants et aux dispositifs existants	0	8 309	8 309	0
	Soutenir les aidants : développer les temps de répit	0	0	15 733	15 733
	Organiser des actions de sensibilisation des aidants	0	7 723	7 723	7 723
	TOTAL ANNUEL	0	16 032	31 765	23 456
5 - Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants	Instaurer dans la durée un parcours d'intégration des nouveaux salariés	21 040	112 907	57 420	112 907
	Poursuivre la démarche de prévention : validation de procédures par un Préventeur des risques professionnels mutualisé	0	4 030	4 030	4 030
	Conforter les pratiques de prévention : mutualisation d'un poste d'Ergothérapeute	0	25 000	25 000	25 000
	Permettre le recrutement de candidats sans permis de conduire	0	2 716	4 516	2 716
	Fertiliser les Bonnes pratiques en matière de Gestes et Postures	0	21 802	0	0
	Favoriser l'accès aux soins des Intervenants à domicile (IAD)	0	60 480	60 480	0
	Promouvoir une culture du "prendre soin de soi" chez les IAD	0	9 600	0	9 600
	Participer à l'étude départementale de besoins auprès des aides à domicile	2 142	4 997	0	0
	Offrir un lieu d'échange et d'écoute pour les IAD - groupes de parole	0	0	11 016	0
	Engager un processus de transformation organisationnelle	0	0	62 667	0
TOTAL ANNUEL	23 182	241 532	225 129	154 253	
6 - Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées	Proposer des activités de loisirs aux bénéficiaires isolés "Convivial'on nous"	0	0	30 102	29 702
	TOTAL ANNUEL	0	0	30 102	29 702
TOTAL GENERAL		148 519	636 425	618 934	562 288
Soit un montant cumulé sur la durée du CPOM de :		1 966 166			